



Procès-verbal d'Assemblée Générale

Le samedi 6 juin 2026 à 10h, les membres de l'association J'accueille se sont réunis au sein de plusieurs antennes (en présentiel à Lyon, Montpellier, Rennes et en Île-de-France) ainsi qu'en distanciel en Assemblée Générale sur convocation du président, Benoît Hamon.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Les personnes présentes en ligne ont été notées en tant que tel sur la feuille d'émargement. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal. L'Assemblée était présidée M. HAMON Benoît, président de l'association. Il était assisté d'une secrétaire de séance, Mme. Édith Lavirotte, secrétaire générale de l'association, ainsi que de madame Anne Pradel, trésorière.

Sur les 21 personnes ayant renouvelé leur adhésion en 2026, 49 personnes ont assisté à l'assemblée générale en présentiel, 4 en ligne. Parmi les présents, 1 personne portait une procuration. Le nombre de personnes représentées était donc de 95 adhérents (accueillants, accueillis, salariés et bénévoles)

Les votes (3 scrutins) ont tous été réalisés à main levée. Sans quorum mentionné dans les statuts, l'assemblée générale a été ouverte et a pu se dérouler selon les statuts.

En introduction, le président a rappelé les éléments de contexte économiques, politiques, et réglementaires récents, avant de passer la parole à toute l'équipe salariée et bénévole pour les points suivants de l'ordre du jour.

En introduction, le président a rappelé les éléments de contexte économiques, politiques, et réglementaires récents, avant de passer la parole à toute l'équipe salariée et bénévole pour les points suivants de l'ordre du jour.

A. L'ordre du jour a été énoncé par Marion Louvigné Catrou, Directrice déléguée fundraising, plaidoyer et communication :

- a. Bilan de l'activité 2025
 - i. Rapport financier
 - ii. Synthèse par les équipes salariées
 - iii. Vote du rapport moral et du rapport financier

- b. Orientations stratégiques 2026 - Orientations financières - énoncés par les équipes salariées + VOTE des orientations stratégiques 2026

B. Votes

- a. Le rapport moral a été adopté par l'assemblée générale à l'unanimité par 53 voix.
- b. Le rapport financier a été adopté par l'assemblée générale à l'unanimité par 53 voix.
- c. Les orientations stratégiques ont été adoptées par l'assemblée générale à l'unanimité par 53 voix.
- d. l'unanimité par 53 voix.

Une nouvelle organisation collégiale a été annoncée, sur décision du conseil d'administration.

- i. Blandine Husson, Directrice déléguée administrative et financière.
- ii. Cécile Bossy, Directrice déléguée aux opérations.
- iii. Marion Louvigné Catrou, Directrice déléguée fundraising, plaidoyer et communication.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 12h30 par le président.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le président de séance.



Le président
Benoît Hamon



Edith Lavirotte,
secrétaire générale

À Paris, le 15 juin 2026